



Projet Educatif de l'APEB

Raison sociale : Association pour une éducation buissonnière (APEB)

Activités : Accueil de loisir sans hébergement

Préambule : L'association a vu le jour en 2014 au moment de la réforme des rythmes scolaires. Les établissements d'enseignement privé du premier degré restant sur le rythme de la semaine à quatre jours, il nous a été demandé par un collectif de familles fréquentant l'établissement Saint-Gabriel à Bordeaux d'étudier la prise en charge de leurs enfants le mercredi. Une enquête auprès des familles de l'établissement scolaire Saint-Gabriel a confirmé très largement cette attente de mise à disposition d'un ALSH. De fait, il a été décidé de créer l'APEB qui a pour vocation de proposer des loisirs autour d'actions à vocation éducative au sens large en complément de l'école et de la famille.

Cette année 2023-2024, après une étude amorcée fin 2020, et des discussions avec la Direction de l'établissement Sainte-Marie de la Ferrade à Bègles, l'Association des Parents d'élèves et les familles l'an passé, nous avons acté collégalement l'ouverture d'un second centre de loisirs « La Cabane des P'tits Colibris » à compter de cette rentrée scolaire pour les temps périscolaires des mercredis hors vacances scolaires.

L'APEB a donc mis en place son projet éducatif afin de créer des accueils et séjours de qualité dans une ambiance familiale et accessible à tous.

Notre projet éducatif se situe clairement dans le cadre des articles 1 et 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 :

Article 1 : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 26 : ... L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme.

L'Education à la dignité de chacun, la sienne et celle de l'autre, et le plein épanouissement de la personnalité humaine fondent notre projet éducatif.

Objectifs :

Grandir, s'épanouir tout en étant soi-même mais avec l'autre, fondent notre projet éducatif.

Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de trois axes majeurs.

I. Autour de l'environnement

- En favorisant l'accès à la nature,
- En sensibilisant et en rendant chacun acteur autour de l'importance de la transition écologique et des défis environnementaux

II. Autour de la solidarité

- En favorisant les actions visant à l'émancipation de chacun
- En sensibilisant aux actions solidaires

III. Autour de la démocratie

- En développant les pratiques citoyennes
- En encourageant les actions citoyennes pour répondre aux aspirations démocratiques de chacun

Pour cela il sera nécessaire :

- D'explorer le monde et rien de mieux que l'aller-retour entre l'expérience vécue, vecteur de plaisir, de curiosité, de questionnement, et des temps de réflexion, de partage et d'échanges dans le but d'approfondir les connaissances de chacun.
- D'épanouir sa créativité en encourageant la pensée créative, en ouvrant le champ des possibles d'expressions artistiques et d'inventivité.
- De vivre la nature en l'explorant, en créant, en se questionnant, en ressentant et en se reliant à notre environnement naturel de proximité.
- De grandir à plusieurs en rencontrant l'autre avec empathie, écoute, respect, bienveillance, sans jugement, sans critique en pratiquant la coopération, la collaboration, en s'enrichissant des différences en tous genres.
- D'être soi sereinement en permettant à chacun de développer sa personnalité, son estime de soi en toute sérénité, à son rythme, en tenant compte de ses besoins, de ses envies.

Les engagements de l'équipe éducative :

Les animateurs, et directeur travaillant au sein de l'association s'engagent à être attentifs aux autres et au milieu qui les entoure, en étant :

- Garants de la sécurité physique et morale des personnes, y compris dans les situations les plus banales,
- Enthousiastes et généreux,
- Conscients de leur rôle éducatif,
- Acteurs,
- Ouverts à la richesse du monde dans sa diversité,
- Dotés de sens critique,
- Conscients de l'intérêt du travail en équipe,
- Soucieux de cohérence entre le dire et le faire,
- Conscients enfin, que l'animation, c'est se mettre au service de la personne (enfants, et adultes), sans servilité, en l'accompagnant dans sa propre construction.

Les moyens pour le fonctionnement

1. les locaux et espaces ALSH

Sur le site de l'école Sainte Marie de la Ferrade - 8 rue Anatole France à Bègles

- le gymnase,
- la salle de motricité,
- la chapelle et 3 salles de classe,
- Deux salles servant de réfectoire
- 1 dortoir
- Espaces extérieurs, cour arborée, terrain de sport avec ses dispositifs (cages football, panneaux de volley), préau couvert, tables de tennis de table, aire de jeux dédiée exclusivement aux moins de 6 ans, parcours de billes.

2. le budget d'activité

- Les budgets seront définis en fonction du nombre d'inscriptions.

3. L'équipe pédagogique

- Constitution d'une équipe qualifiée dans les normes imposées par la réglementation en vigueur.

4. définition d'ouverture

- Le centre d'accueil sera ouvert les mercredis hors vacances scolaires, de 8h à 18h30.

5. modalités tarifaires

- Les tarifs pour les mercredis scolaires définis et validés par le conseil d'administration de l'APEB. Les tarifs appliqués sont établis de manière à pouvoir faire vivre l'association toute l'année (Salaires, bureau, formation, matériel pédagogique, sorties...).

6. outils d'information et de relation avec les familles

- Affichage IN SITU sur le lieu de l'accueil de loisirs, réunions d'informations, courriels, site internet et réseau social Facebook.

7. Règlement intérieur

- Le règlement intérieur du fonctionnement des accueils est présenté aux familles lors de l'inscription des enfants. Il sera signé par toutes les familles au moment des inscriptions.
- Un règlement ou des règles de vie seront mis en place avec les enfants. Ils seront ensuite affichés sur le lieu d'activité dédié.

8. Des temps de concertation et de préparation avec les équipes sont prévus de façon régulière, programmée ou bien informelle en cas de besoins.

9. modalités d'évaluation et de suivi des projets.

Les critères

Quantitatifs : fréquentation, régularité, participation aux activités proposées.

Qualitatifs : évolution de l'enfant, relations qu'il construit au sein du groupe et avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie et mise en œuvre de projets proposés et portés par les enfants eux-mêmes en collaboration avec l'équipe éducative.

Les outils

Questionnaires peuvent être distribués aux familles.

Questionnaires ludiques peuvent être proposés aux enfants et aux jeunes.

Temps de bilan en équipe, avec fiches d'évaluation et d'auto-évaluation.

Ce projet a été rédigé par les membres du bureau de l'APEB à Bordeaux, le 28 avril 2023.

Le Président, Thomas BERBINAU